

**MESURES NOMINATIVES
ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Etablissements publics

**Arrêté du 27 juin 2008 portant nomination au Conseil scientifique
de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage**

NOR : DEVN0813478A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu l'article L. 421-1 du code de l'environnement ;

Vu l'article R. 421-16 du code de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil scientifique de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage :
M. Aebischer (Nicolas), M. Blondel (Jacques), M. Bretagnolle (Vincent), M. Dobremez (Jean-François),
M. Dupouey (Jean-Luc), M. Gaillard (Jean-Michel), M. Lebreton (Jean-Dominique), M. Moutou (François),
M. Sarrazin (François), M. Taberlet (Pierre).

Article 2

Le directeur de la nature et des paysages et le directeur général de la forêt et des affaires rurales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 juin 2008.

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et
de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la nature et des paysages,
J.-M. MICHEL*

*Le ministre de l'agriculture
et de la pêche,*

Pour le ministre et par délégation :

Pour le directeur général de la forêt
et des affaires rurales et par délégation :

La directrice générale adjointe,

V. METRICH-HECQUET